



COUR D'APPEL DE SAINT DENIS DE LA REUNION

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MAMOUDZOU

Parquet du procureur de la République

MAMOUDZOU, le 3 mars 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Interpellation dans le cadre des faits graves commis à DEMBENI le 2 février 2020

Suite aux agressions commises par un groupe d'individus à Dembénì dans la soirée du 2 février 2020, dans un contexte de règlement de compte entre bandes rivales, une enquête judiciaire a été ouverte et confiée à la Section de recherches de la gendarmerie de Pamandzi.

Pour rappel, de nombreux habitants de la localité ainsi que des domiciles et des véhicules avaient été la cible de jets de pierres et de boules de pétanque. Parmi les victimes figure, notamment, un candidat aux élections municipales, Monsieur DJADJOU, gravement blessé et ayant fait l'objet d'une évacuation sanitaire vers La Réunion, où il est toujours hospitalisé.

Au cours des investigations, un individu a été identifié comme ayant fait partie du groupe à l'origine des faits. Il a été placé en garde à vue. A l'issue de sa garde à vue, une ouverture d'information judiciaire a été requise le 28 février 2020. Le mis en cause a ainsi été présenté devant un juge d'instruction puis mis en examen du chef de :

- tentative de meurtre sur Monsieur DJADJOU.

Le mis en examen encourt pour ces faits la peine de 30 ans de réclusion criminelle. Il a été placé en détention provisoire par le juge des libertés et de la détention.

L'enquête se poursuit désormais dans le cadre de la procédure d'instruction sous la responsabilité du juge d'instruction.

Le Procureur de la République



PALAIS DE JUSTICE

BP 106 – Route Nationale 1
KAWENI 97600 MAMOUDZOU – MAYOTTE
Téléphone : 02.69.61.91.75.
Télécopie : 02.69.61.19.63.